



Master Droit de l'immobilier

 ECTS
120 crédits

Durée
2 ans

 Structure de
formation
Faculté de Droit
et de Science
politique

Présentation

Les enseignements délivrés au cours de la première année du Master Droit de l'immobilier visent à obtenir des compétences fondamentales nécessaires en vue d'une spécialisation en droit de l'immobilier et des compétences complémentaires permettant à l'étudiant de consolider ses connaissances en droit privé et en droit public.

La seconde année du parcours permet à l'étudiant d'approfondir l'étude des différentes branches du droit relatives à l'immobilier et de voir des mises en situation pratique. Le Master offre une formation pluridisciplinaire qui embrasse tous les aspects du Droit immobilier public et privé, notamment:

- Le droit privé de la construction (contrats, responsabilité des constructeurs, assurance-construction)
- L'urbanisme et le droit public de la construction (urbanisme, environnement et contrats publics)
- La commercialisation de l'immeuble (vente, promotion immobilière)
- La gestion de l'immeuble (droit des baux, logement social et copropriété)

Objectifs

Le Master 2 est tourné vers l'insertion professionnelle rapide des étudiants.

A ce titre, la moitié des enseignements sont dispensés par de nombreux professionnels (avocats, notaires, responsables de programmes immobiliers, experts, agents immobiliers, ...), ce qui permet d'une part d'apporter aux étudiants une approche pratique des dossiers, d'autre part de créer des contacts entre les étudiants et le milieu professionnel.

Organisation

Admission

Conditions d'accès

Prérequis : être titulaire d'une Licence en droit privé ou public.

L'admission dans un parcours de master en deux ans est validée par les responsables du parcours, après examen des dossiers de candidature et entretiens de sélection. Le passage en 2ème année du parcours est de droit pour l'étudiant ayant validé la 1ère année de master.

Et après



Insertion professionnelle

- Cadres dans des sociétés de promotion immobilière ou de construction
- Fonction publique territoriale
- Offices H.L.M. et O.P.A.C
- Agents immobiliers, administrateurs de biens
- Gérants et syndics d'immeubles
- Aménageurs publics ou privés
- Urbanistes
- Experts immobiliers
- Juristes secteur bancaire (financement immobilier) ou assurance construction
- Conseils et contentieux de la construction et de l'immobilier1

Le Master est aussi une bonne formation pour présenter l'examen d'entrée à l'Ecole des avocats ou

l'admission à l'Institut National de Formation Notariale.

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Stephane Benlisi

✉ stephane.benlisi@umontpellier.fr

Responsable pédagogique

Francois Barloy

☎ +33 4 34 43 28 87

✉ francois.barloy@umontpellier.fr

Scolarité Masters Droit Science politique

✉ dsp-scola-masters@umontpellier.fr

Lieu(x)

📍 Montpellier - Faculté de Droit et de Science politique



Programme

Master 1 Droit l'immobilier

Master 2 Droit l'immobilier